

DÉCISION DU MAIRE N° 2025/06/93

Objet : 93 - Signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec l'Association « Comme sur des roulettes » pour l'organisation d'un concert à La Halle Michel Drucker

La Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 21 février 2024 portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu le souhait de la Ville d'organiser un concert à La Halle Michel Drucker,

Décide

- De donner son accord à la signature d'un contrat de cession de droits d'exploitation d'un concert conclu avec l'Association Comme sur des roulettes, domiciliée 46 rue de Quebec, 14000 Caen, représentée par **Madame Nadine Suriray-Brasseur**, en sa qualité de présidente, pour l'organisation d'un concert du groupe **LES BARONNES PERCHÉES « Entre elles et nous »**, qui aura lieu à la Halle Michel Drucker, **le vendredi 19 septembre 2025 à 20h30**, dans le cadre des Journées du Patrimoine et du Matrimoine, et ce pour un montant total de **669.82 € T.T.C.**
Pour cette représentation et dans ce cadre, une billetterie gratuite sera mise en place.

Fait à Vire Normandie, le 17 juin 2025

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250624-93-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/06/2025

Publication : 25/06/2025

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

Nicole DESMOTTES

